

Les Nouvelles de Fontaines



**Bienvenue au
CITY PARK !**



Edition n° 55 - Décembre 2022

Sommaire

Le mot du Maire.....	p 3
Infos pratiques.....	p 4 - 5
Démarches administratives.....	p 6
Etat civil.....	p 6
Les finances.....	p 7 - 9
Les projets.....	p 10
Flash infos.....	p 11-16
Le SIVOS.....	p 17
Les écoles.....	p 18 - 19
La bibliothèque municipale	p 20 - 21
Les associations.....	p 22 - 26
Nouveaux services	p 27
La page détente.....	p 28
Carte mobilité	p 29
Vœux	p 30
Infos diverses	p 31



Le mot du Maire

Nous venons de saluer 2022, cette année qui a été chahutée, profondément marquée par une situation climatique difficile cet été et de fortes tensions énergétiques. La magie de Noël et la bonne humeur des soirées en famille ou entre amis nous ont permis de rejoindre avec sérénité la nouvelle année 2023.

On la voudrait épanouissante, dynamique et constructive. On ne peut s'empêcher d'espérer. Mais la période qui s'ouvre devant nous est pleine d'incertitudes ... et d'inquiétudes. Il nous faudra redoubler de vigilance face aux dépenses d'énergie et continuer à revoir nos pratiques environnementales.

Toutefois, nous resterons optimistes et audacieux tous ensemble pour poursuivre nos projets et créer l'avenir dans un idéal commun.

*Bonne Année à tous et rendez-vous pour la cérémonie des vœux
le samedi 21 janvier 2023.*

Danielle Giraudeau

Infos pratiques

Mairie de Fontaines d'Ozillac

2, rue Saint Laurent
17500 Fontaines d'Ozillac
05 46 70 67 45
fontaines-ozillac@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi 9h - 13h
Mardi 9h - 13h et 14h - 17h30
Vendredi 9h - 13h

Permanences de Mme le Maire
sur RDV : 06 87 32 92 91

Bibliothèque Médiathèque

1, rue Saint-Laurent

05.46.86.44.10

Mercredi : 15h30 à 17h30

Jeudi : 16h30 à 18h

Samedi : 10h à 12h



SITE INTERNET

Consultable à l'adresse :

fontainesdozillac.fr



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune
en 4 CLICS

1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

3

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur
app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

Infos pratiques

BRANCO Isabelle 06.73.61.77.95.
 FOUQUET Sandrine 05.46.49.76.62
 FRICONNET Marie 06.49.70.54.87

Assistante Maternelle



DECHETS

Des bacs de regroupement sont à votre disposition 7 jours sur 7, dans chaque village. Les collectes s'effectuent **tous les 10 jours** selon le calendrier joint. Pour tous les autres déchets : Déchèteries de Guitinières et de Montendre.

A COMPTER DU LUNDI 20 JUIN 2022,

LE BADGE DEVIENT OBLIGATOIRE SUR TOUTES LES DECHETERIES. SEULES LES PERSONNES MUNIES D'UN BADGE SERONT ACCEPTEES.

PENSER A FAIRE LA DEMANDE DE VOTRE BADGE D'ACCES.

Rapprochez vous de l'agent de déchèterie pour vous procurer le formulaire de demande de badge.



Merci de votre compréhension



CALENDRIER 2023 DES COLLECTES

FONTAINE D'OZILLAC

ORDURES MENAGERES
à partir de 12h

SACS JAUNES
à partir de 12h

FERIE non collecté

Retrouver toutes les informations sur
<https://www.haute-saintonge.org/dechets/gestion-des-dechets>

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 D	1 M	1 M	1 S	1 L 18	1 J	1 S	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 L 40	2 J	2 S
3 M	3 V	3 V	3 L 14	3 M	3 S	3 L 27	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L 36	4 M	4 S	4 L 49
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L 23	5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 V	6 L	6 L 10	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L 45	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L 32	7 J	7 S	7 M	7 J
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L 19	8 J	8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 L 41	9 J	9 S
10 M	10 V	10 V	10 L 15	10 M	10 S	10 L 28	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L 37	11 M	11 S	11 L 50
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L 24	12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 V	13 L 7	13 L 11	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L 46	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L 33	14 J	14 S	14 M	14 J
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L 20	15 J	15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V
16 L	16 J 3	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L 42	16 J	16 S
17 M	17 V	17 V	17 L 16	17 M	17 S	17 L 29	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L 38	18 M	18 S	18 L 51
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L 25	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 V	20 L 8	20 L 12	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L 47	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L 34	21 J	21 S	21 M	21 J
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L 21	22 J	22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 L	23 J 4	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 L 43	23 J	23 S
24 M	24 V	24 V	24 L 17	24 M	24 S	24 L 30	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L 39	25 M	25 S	25 L 52
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L 26	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 V	27 L 9	27 L 13	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L 48	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L 35	28 J	28 S	28 M	28 J
29 D		29 M	29 S	29 L 22	29 J	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 L	5	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L 44	30 J	30 S
31 M		31 V		31 M		31 L 31	31 J		31 M		31 D

Démarches administratives



Tous les jeunes (filles et garçons) de nationalité française doivent se présenter pour se faire recenser entre la date anniversaire

de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, Permis de conduire...).

Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que **l'inscription des jeunes sur les listes électorales**. Penser à se munir du livret de famille des parents.

Inscriptions sur les listes électorales

Il est maintenant possible de s'inscrire sur les listes électorales à tout moment de l'année.

Désormais, la personne qui s'inscrit jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin pourra voter (loi applicable à partir du 1^{er} janvier 2019).

Les inscriptions peuvent se faire

directement en mairie ou via le site : **service-public.fr**.



Pour toute nouvelle demande ou renouvellement de **carte d'identité** ou **passport** :



1- Faire la pré-demande en ligne sur :

<https://passeport.ants.gouv.fr>

Si besoin, **notre conseiller numérique** peut vous aider à la bibliothèque ou au 06 76 60 52 06

2- Prendre RDV à la **police municipale de Jonzac** au 05.46.48.54.35 ou la **mairie de Montendre**.

Etat civil

Sincères félicitations aux parents de :

- Jules LACHAIZE-GARIGOU né le 1er août 2022 (3, La Comté)
- Ina BAILLEUL LAMBERT née le 9 août 2022 (6, Chez Savarit)
- Aaron et Livio LENESTOUR nés le 8 novembre 2022 (4, La Chaume)



Ils nous ont quittés :

- ◇ Mme Lucienne KERAUFFRET (7, Barbegilet)
- ◇ Mme Micheline CLAMADIEUX (3, Chez Moncalis)
- ◇ Mr Gilles MEUNIER (2, rue des Halles)



Bienvenue aux nouveaux arrivants :

- Mr Yves KAMMER et Mme Catherine LEQUEUSTRE (2 bis, Chez Marrier)
- Mr Anthony NADAUD et Mme GLENISSON (1 bis, Chez Marrier)
- Mr et Mme ARNE (1, La Gare)



Meilleurs vœux de bonheur à :

- Mr Jonathan LASTERE et Mme Marie FRICONNET (7, Chez Garnier)



Les finances—Budget 2022

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

<i>Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé 2022</i>
60611	Eau et assainissement	1 780,20
60612	Energie - Electricité	26 305,38
60621	Combustibles	78,71
60622	Carburants	8 463,37
60623	Alimentations	13 004,54
60624	Produits de traitement	94,73
60631	Fournitures d'entretien	1 812,86
60632	Fournitures de petit équipement	2 610,62
60633	Fournitures de voirie	3 304,80
60636	Vêtements de travail	234,27
6064	Fournitures administratives	1 328,32
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médiathèque)	1 340,72
6068	Autres matières et fournitures	4 962,41
6135	Locations mobilières	2 806,50
615221	Bâtiments publics	11 100,23
615228	Autres bâtiments	6 407,28
615231	Voiries	9 481,92
61551	Matériel roulant	7 601,06
61558	Autres biens mobiliers	2 283,00
6156	Maintenance	1 849,88
6161	Multirisques	10 611,39
6182	Documentation générale et technique	124,80
6188	Autres frais divers	619,48
6232	Fêtes et cérémonies	2 259,10
6237	Publications	1 129,90
6251	Voyages et déplacements	443,99
6261	Frais d'affranchissement	40,25
6262	Frais de télécommunications	2 572,41
627	Services bancaires et assimilés	153,08
6281	Concours divers (cotisations...)	9 792,01
6283	Frais de nettoyage des locaux	390,00
6284	Redevances pour services rendus	420,00
63512	Taxes foncières	6 798,00
6218	Autres personnel extérieur	7 068,55
6332	Cotisations versées au FNAL	112,19
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	1 065,91
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémunér.	336,58
6411	Personnel titulaire	90 506,10
6413	Personnel non titulaire	31 659,77
6415	Indemnité inflation	600,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	24 617,26

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

6453	Cotisations aux caisses de retraite	21 688,50
6454	Cotisations aux ASSEDIC	1 282,11
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 639,94
6456	Versement au FNC du supplément familial	757,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	244,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	342,00
6478	Autres charges sociales diverses	230,00
6488	Autres charges	195,00
739221	FNGIR	11 735,00
6531	Indemnités	19 233,24
6533	Cotisations de retraite	807,90
6541	Créances admises en non-valeur	0,99
6553	Service d'incendie	5 585,44
65548	Autres contributions	42 273,71
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé	893,00
65888	Autres	1,83
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 962,02
	Total Général	415 043,25

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	495,72
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et Prévoyance	600,00
7021	Ventes de récoltes	298,95
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	225,02
70323	Redevance d'occupation du dom.public communal	221,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&enseignement	12 248,30
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	10,00
70878	par d'autres redevables	21 310,73
73111	Impôts directs locaux	157 802,00
73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	3 028,00
73223	Fds de péréquation des ress com et intercom	14 456,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.foncière	73 892,29
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes foncières	2 864,00
7411	Dotations forfaitaire	43 725,00
74121	Dotations de solidarité rurale	63 514,00
74127	Dotations nationale de péréquation	23 671,00
742	Dotations aux élus locaux	3 031,00
744	FCTVA	4 526,27
74718	Autres	805,92
748311	Compensations pertes de bases d'imposit. à la CET	6 521,00
74833	Etat-Compens.au titre contrib.écon.territ.CVAE&CFE	831,00
7488	Autres attributions et participations	40 000,00
752	Revenus des immeubles	74 975,27
754	Redevances pour défaut de branchement à l'égout	396,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	2,32
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	10,10
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de gestion	2 453,43
773	Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	36,00
7788	Produits exceptionnels divers	727,25
	Total Général	552 677,57

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

<i>Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé 2022</i>
1641	Emprunts en euros	38 221,90
165	Dépôts et cautionnements reçus	910,00
2111	Terrains nus	18 629,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	78 965,69
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense civile	26 046,30
21578	Autre matériel et outillage de voirie	25 225,96
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 329,21
2188	Autres immobilisations corporelles	14 170,12
	Total Dépenses 2022	207 498,18

RECETTES D'INVESTISSEMENT

<i>Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réalisé 2022</i>
10222	FCTVA	16 572,94
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	74 583,04
1323	Départements	23 520,33
1328	Autres	836,52
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	19 767,07
1641	Emprunts en euros	22 000,00
	Total RECETTES 2022	157 279,90

Les projets réalisés



Le City Park

Il est installé et il a fait le bonheur des enfants, des jeunes et des parents lors de ces beaux après-midi d'automne.



Merci à chacun de profiter avec respect de cet espace de vie convivial .

A partir de 22h, pour le respect du voisinage, le city park **retrouvera son calme** (Aucun bruit ne sera toléré, ni jeux, ni musique, ...).

Coût pour la commune (déduction faite des subventions et du FCTVA) : 25 187,80 €

Acquisition du jardin de Mr PINOT, rue Saint Laurent

Ceci pour permettre l'agrandissement du parking de la salle des fêtes.
Coût : 18 629 €.

Défense extérieure contre l'incendie (DECI)

Chez Marrier : Le point d'eau incendie pour la défense du village est opérationnel.



La Comté : Mr et Mme DUPOUY possèdent une réserve d'eau à ciel ouvert de 133 m3 pour la sécurité incendie de leur distillerie. Ils ont proposé à la commune de faire bénéficier de cette défense incendie à tout le village. Une convention sera établie entre les propriétaires et la commune. La commune prendra en charge l'accès pompiers.

Projets à l'étude

Un boulodrome

Un boulodrome aux normes pour recevoir des concours de pétanque officiels.

Rénovation énergétique des bâtiments scolaires

Un projet sera proposé par la SEMDAS (SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AUNIS ET DE LA SAINTONGE).

Flash Infos

Le TELETHON

Un bel exemple de solidarité soutenu par une belle équipe de marcheurs, de joueurs et de généreux donateurs.



Tous ont été fascinés par le stand de cyclamens mis en valeur par les chefs d'œuvres des écoliers. 597 euros ont été versés à l'AFM Téléthon. Merci à tous !

Les ateliers à la bibliothèque

Avec les enfants des écoles, le 24 novembre et le 9 décembre 2022.



Les mémoires numériques avec Benoit...



Les décorations de housses de bouillottes qui seront offertes aux aînés de la commune, avec Corinne...



Les belles boules de Noël proposées par Véronique...

... les contes avec les maîtresses.



Flash Infos

Les ateliers à la bibliothèque

Origamis et Décoration de Noël avec Véronique,

Les 27 Octobre et le 9 décembre 2022.

Ces temps d'échanges, de partage et de convivialité seront renouvelés une fois par mois.



Le prochain aura lieu le jeudi 19 janvier à 14h - Carterie (Vœux, anniversaires, ...).



Le KANTTU
Epicèrie Snack Pizzéria

Lundi	8h-13h
Mardi	fermé
Mercredi	8h-13h / 17h-21h
Judi	8h-13h / 17h-21h
Vendredi	8h-13h / 17h-21h
Samedi	8h-13h / 17h-21h
Dimanche	8h-13h / 17h-21h

17500. Fontaines d'Ozillac
05 46 49 46 08

Mélanie vous remercie pour toute la confiance que vous lui accordez et vous adresse ses meilleurs vœux !



Noël
se prépare

à la Garderie ...



La médiation numérique à la bibliothèque

Vous avez besoin d'aide en informatique pour :

- utiliser un smartphone, une tablette ou un ordinateur portable,
- utiliser ou créer une adresse mail, communiquer avec vos proches,
- utiliser le traitement de texte,
- accompagner votre enfant,
- gérer des contenus numériques...
- Réaliser certaines démarches administratives (Déclarations d'impôts, Carte Nationale d'Identité, Passeport, Carte Grise, Chèque Energie, ...)?



Prenez rendez vous avec **Benoit**,
notre **conseiller numérique**,
pour évaluer vos besoins et adapter votre demande en appelant le
06 76 60 52 06.

Il est disponible à la salle d'exposition de la bibliothèque de Fontaines d'Ozillac :

Mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Vendredi de 9h à 12h30.

SERVICE GRATUIT

Depuis peu, pour nos amis chasseurs,
une formalité administrative devient obligatoire,
la **déclaration d'armes de chasse**
sur le site gouvernemental du **SIA (Système d'Information des Armes)**.

Vous ne savez pas utiliser l'outil informatique ?

Benoit peut vous aider à la création de votre compte SIA et à déclarer vos armes.
Et si vous n'avez pas d'adresse mail, il peut vous en créer une....

Pour plus de renseignements
Vous pouvez contacter

Benoit au 06 76 60 52 06.

Depuis un peu plus
d'un an, vous faites
confiance à notre
Conseiller Numérique
Benoit MARC.
Vous êtes **plus de**
150 personnes
à être venus le voir
à Fontaines D'Ozillac
(et **plus de 300**
avec les autres lieux
d'accueil réunis).



COUVERTURE MOBILE Information



Projet « New Deal Mobile » (Couverture Zone Blanche)

Les travaux ont débutés le 12 décembre 2022 (le terrassement pour le massif du pylône et la plateforme). Ils vont suivre leurs cours tout au long du 1er trimestre 2023. Lorsque le pylône sera levé et que tous les éléments seront installés, il restera à réaliser l'allumage du site ainsi que les différents réglages.

Nous pouvons espérer qu'il sera en fonction au cours de l'été 2023.



eau17
Votre service public de l'eau

Les travaux au château d'eau

Mise en place d'un traitement des pesticides sur le captage de Fief du Breuil

Le captage « Fief du Breuil F2 » situé sur la commune de Fontaines d'Ozillac, alimente en eau potable les habitants des communes d'Ozillac et de Fontaines d'Ozillac, soit environ 550 abonnés. Lors de la mise en service du captage de « Fief du Breuil F2 », les limites de qualité réglementaires pour l'eau distribuée étaient strictement respectées.

En 2017, l'adaptation du contrôle sanitaire a permis d'observer des dépassements ponctuels de la limite de qualité fixée à 0,1 µg/l, d'un pesticide sur le réseau de Fontaines d'Ozillac : la déséthyl-déisopropyl-atrazine (DEDIA), molécule issue de la dégradation de substances actives de l'atrazine.

Cependant, les teneurs mesurées dans l'eau restaient limitées et ne constituaient pas un danger potentiel pour la santé des consommateurs.

Par arrêté préfectoral AP n° 18/321 du 05 Février 2018, Monsieur le Préfet a autorisé Eau17 à poursuivre, sous conditions, la distribution de l'eau.

De 2018 à 2020, cette dérogation aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour les communes de Fontaines d'Ozillac et d'Ozillac a permis à Eau 17 de renforcer le suivi analytique (contrôle sanitaire, autocontrôle et contrôle complémentaire) du paramètre DEDIA et d'engager les études et la consultation des entreprises de travaux pour réaliser une unité de traitement au charbon actif en grains.

Flash Infos

En 2021, malgré une baisse significative constatée des teneurs en DEDIA, les dépassements persistent. Toutefois, les valeurs mesurées dans l'eau sont toujours limitées et ne constituent pas un danger potentiel pour la santé des consommateurs. Dans ce contexte et au regard des délais nécessaires pour la construction de l'unité de traitement au charbon actif, le Préfet a prolongé l'arrêté initial de dérogation pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 5 février 2024 (arrêté préfectoral du 3 février 2021).

LES TRAVAUX



Le maître d'œuvre de l'opération est le bureau d'études SUEZ Environnement et le marché public de travaux a été attribué au groupement d'entreprises HES/ATH pour un montant de 274 720 € H.T. En rajoutant les frais de maîtrise d'œuvre, d'études préalables et de divers et imprévus, le montant total de l'opération de mise en place de l'unité de traitement sur le forage de Fief du Breuil F2 s'élève à 350 000 €HT.

Les caractéristiques des travaux sont les suivantes :

- . Débit à traiter : 40 m³/h.
- . Traitement sur un filtre à charbon, de diamètre 2,40 m, avec une pression de service de 3 bars. Le filtre à charbon en acier est intégré dans un bâtiment de type « hangar agricole » pour une bonne intégration paysagère.
- . Création d'une lagune d'infiltration



Après autorisation donnée au permis de construire le 21 mars 2022, les travaux ont démarré fin septembre, pour une durée contractuelle de 13 semaines. Les interruptions de chantier liées à des intempéries et aux délais de livraison du filtre en acier, ont retardé légèrement le chantier. La mise en service est envisagée en février 2023, avec une période de mise en régime d'1 mois suivie d'une période d'observation de 2 mois.

Flash Infos

Ça tourne à l'atelier de poterie !

Emmanuelle Javelle présente

tous ses vœux aux habitants du village
pour une année paisible, créative et ensoleillée.



Elle a le plaisir de participer, à nouveau, aux étrennes de la commune avec la création d'un **petit pot à lait en grès blanc émaillé**. La surprise ? L'émail gris bleuté du pichet est créé à partir des cendres du fournil, récupérée à l'issue de la Fête du Pain qui s'est tenue en Juillet dernier.

Cet Automne, l'atelier de céramique a vu l'arrivée d'une **apprentie, Sarah**, qui travaille désormais aux côtés d'Emmanuelle. Ensemble, elles ont façonné des pièces pour les ventes de Noël et assuré les initiations, cours individuels et collectifs, pour adultes et pour enfants*.

En octobre, elles ont animé le **premier atelier trimestriel** avec les écoliers de Fontaines d'Ozillac et d'Ozillac sur le thème du portrait. Autoportraits, portraits de chat, de dragon ou de monstre, l'imagination des enfants a encore fait des siennes !



Renseignements au
06 35 42 52 38
et sur
www.atelierjavelle.com



* Gratuit pour les enfants de Fontaines d'Ozillac et d'Ozillac,
sur inscription et par roulement.
Contactez-moi par téléphone si votre enfant est intéressé !

S.I.V.O.S.
Fontaines d'Ozillac et Ozillac
2 Rue Saint Laurent
17500 Fontaines d'Ozillac
☎ 05 46 70 67 45
sivosfontaines.ozillac@orange.fr



GARDERIE

HORAIRES :

Le matin : de 7h 30 à 8h 45

Le soir ... : de 16h 45 à 19h 00

TARIF :

Le tarif horaire reste inchangé : 1.40 € l'heure

(Facturation faite au ¼ d'heure soit 0.35 € les 15 minutes)

Toute garderie commencée est due

Tarif hebdomadaire :

- 1 enfant : 8.40 € (pour 6 heures de garderie et plus)
- 2 enfants : 11.20 € (pour 8 heures de garderie et plus)
- 3 enfants : 14.00 € (pour 10 heures de garderie et plus)

GOÛTER : 0.50 €

Exceptionnellement, pas de goûter durant cette période de crise sanitaire

Chaque parent doit prévoir un goûter



Le SIVOS vous souhaite une **BONNE ANNEE 2023**

La Présidente
Mme Jennifer DIAS

LES ECOLIERS DE FONTAINES



Comme chaque année, nous nous sommes réunis le 11 novembre autour du monument aux morts de la commune pour commémorer la fin des combats de la Première Guerre Mondiale. Nous avons appris la « Marseillaise » que nous avons chantée devant nos familles.



Et puis, nous avons encore la chance de participer à des ateliers poterie avec Emmanuelle Javelle.

Pour cette première séance nous avons travaillé sur le visage. Après nous avoir montré des exemples, des photographies et des peintures représentant des portraits, à notre tour nous nous sommes lancés dans la création de visages.



Nous avons aussi participé à des ateliers créatifs à la bibliothèque avec Corinne et Véronique. Nous avons décoré des housses de bouillottes qui seront offertes pour les étrennes et nous avons fabriqué des boules de Noël en papier qui décorent notre sapin dans la cour de l'école.



Dans le cadre de l'USEP, nous avons participé à une course parrainée avec certaines écoles du canton. Nous nous sommes rejoints pour courir tout autour d'une piste pendant un temps défini en fonction de l'âge des élèves. Tous les enfants ont rempli leur contrat avec courage et détermination ! BRAVO !
Nous remercions les familles pour leur participation.



Enfin, nous avons clôturé la période de décembre par notre traditionnel Marché de Noël :



MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION !

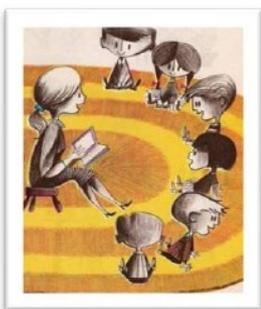
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

QUELQUES NOUVAUTES :

- « Vivre vite » de Brigitte GIRAUD, PRIX GONCOURT 2022
- « L'école des beaux jours » de Christian SIGNOL (roman)
- « Angélique » de Guillaume MUSSO (roman)
- « Fantaisies guérillères » de Guillaume LEBRUN (roman).
- « L'affaire Alaska Sanders » de Joël DICKER (roman)
- « Miss Eliza » d'Annabel ABBS (roman)
- « La constance du prédateur » de Maxime CHATTAM (roman policier)

Les écoles :

Les classes du RPI de Fontaines et Ozillac viennent à la bibliothèque plusieurs fois dans l'année scolaire : ils choisissent des livres et écoutent des lectures faites par les bénévoles. Nous leur livrons quelques ouvrages en rapport avec les thèmes abordés en classe.



Les MAMS : Champagnac, Léoville et Ozillac

Nous portons régulièrement des albums aux enfants des trois collectivités.

A VENIR :

Animations et exposition :

Dans le cadre de la programmation « La science se livre » de l'Espace Mendès France, la bibliothèque va bénéficier de 2 ateliers et d'une exposition. Le thème 2023 est « **Les enjeux de l'eau** ».

Exposition : du 4 au 28 avril 2023 : « Créd'eau »

Ateliers : (dates à confirmer) « Chimie comme à la maison », pour les enfants de 6 à 9 ans. Et « La magie des bulles de savon », pour les enfants de 3 à 6 ans.

Formation :

Dans le cadre du festival « Lecture et petite enfance », une formation « Musicalbum » destinée aux professionnels de la petite enfance et aux bénévoles des bibliothèques, a eu lieu le lundi 3 octobre 2022.



Angélique et Franck, chanteurs et comédiens de l'association « Mots nomades » ont animé avec dynamisme et professionnalisme cette journée dont l'objectif était de :

- Partager la pratique musicale autour des livres.
- S'appuyer sur des comptines ou albums pour approcher différentes techniques de jeux.
- Découvrir les instruments et mettre en pratique du lien texte/musique.
- Travailler sur les voix et le bruitage.



Quelques rappels :

✓ Horaires d'ouverture

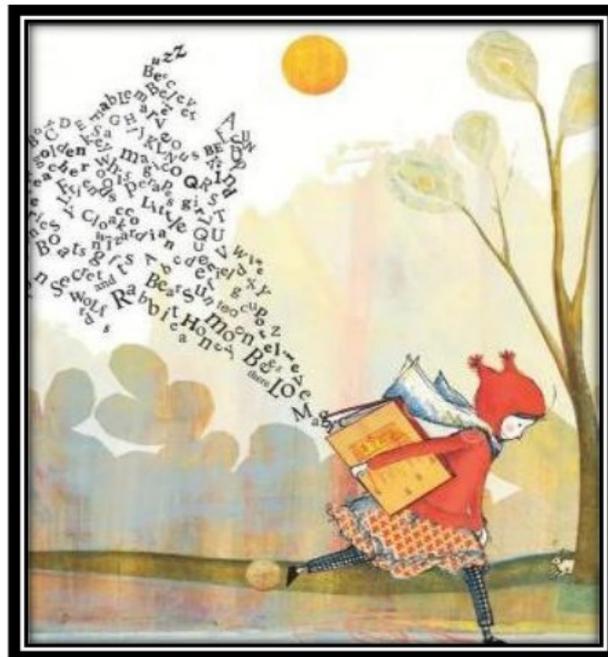
MERCREDI de 15H30 à 17H30,
JEUDI de 16H30 à 18H00.
SAMEDI de 10H00 à 12H00.

L'inscription est gratuite pour tous.

✓ Nous trouver, nous contacter :

1 Rue ST Laurent
17500 FONTAINES D'OZILLAC
05 46 86 44 10
bib.fontainesozeillac17@wanadoo.fr

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une très belle année 2023, pleine de bonheur et de bonnes lectures.



« Un livre c'est comme une boîte de chocolats qui peut s'ouvrir et se savourer plusieurs fois, bien que terminée »

R. CANETTA

Les associations



La Croisée des Chemins

Voici la fin de cette année 2022, qui aura été bien particulière, avec toujours le Covid et une canicule et une sécheresse exceptionnelles !

Nous avons poursuivi nos randonnées, avec une fréquentation constante et la même dynamique, empreinte de bonne humeur et de convivialité bien agréable.

Le mois d'août avait été abandonné d'un commun accord, car c'est le mois des vacances, des visites et/ou déplacements variés.

Le programme de ces randonnées pour le début de l'année 2023 (jusqu'au 4 avril 2023) sera présenté lors de notre prochaine assemblée.



Le 20 novembre, nous avons renoué avec la tradition en organisant le repas de notre association, dont le menu a été fort apprécié, tant par la qualité des plats proposés que par la diversité et l'esthétique de leur présentation.

La convivialité était au rendez-vous pour les 45 personnes que nous avons rassemblées dans la grande salle des fêtes de Fontaines, dont la rénovation a été très appréciée, tant pour l'esthétique que pour l'acoustique !

Nos rencontres du premier jeudi de chaque mois recueillent toujours un succès significatif de la part de nos anciens.

Notre assemblée générale aura lieu le 7 décembre et nous souhaitons vivement, d'une part accueillir de nouveaux membres et, d'autre part, poursuivre la reprise du fil de nos traditions tant pour le voyage annuel que pour les repas des marcheurs et de l'ensemble de l'association, si la situation sanitaire ne se dégrade pas !

En attendant, je vous souhaite une excellente année 2023, avec toute mon équipe, que je remercie très sincèrement pour son efficacité et sa courtoisie et qui est et demeure à votre écoute.

Le Président
Christian VIDAL



L'Association Culturelle « VAL DE SEUGNE » a programmé une série de 6 concerts pour ses 26^e soirées estivales. Un public fidèle et toujours aussi nombreux a témoigné par sa présence son intérêt pour ces moments privilégiés.

Mardi 16 août 21 H

Duo Flûte et Harpe



Dimanche 21 août 18 H

Le PIANO ROMANTIQUE



Mardi 23 août 21 H

ENSEMBLE IL FESTINO



Vendredi 19 août 21 H

SCHUBERTIADES



Dimanche 21 août 21 H

Le PIANO CLASSIQUE et JAZZ



Vendredi 26 août 21 H

Mathias GUERRY SWINGTET



Site internet www.festival-valdeseugne.fr

Pensez à consulter notre page Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/musiquevaldeseugne>

Lien instagram : @festival_valdeseugne

Association des parents d'Elèves (A.P.E.)

L'A.P.E. réunit des parents volontaires et bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie des écoles au profit des enfants. L'association organise différentes manifestations afin de récolter de l'argent pour soutenir les enseignants dans leurs projets d'école que ce soit des sorties ou des voyages scolaires.

L'année dernière, les différentes actions de l'APE ont permis de verser aux écoles la somme de 3500 € pour le voyage sur le Bassin d'Arcachon des élèves de l'école d'Ozillac et 595,30 € pour la sortie à Zoodysée.



Nous avons un peu vidé nos caisses et souhaitons les remplir à nouveau afin de continuer d'aider les deux écoles à financer leurs projets pédagogiques pour l'année 2023.

Ainsi nous envisageons d'organiser :

- un loto courant mars début avril
- une vente de madeleines en avril
- un marché aux fleurs le 1er mai
- une vente de tabliers décorés des dessins des enfants

- Une kermesse avec tombola et un repas pour clôturer l'année scolaire en beauté.



N'hésitez pas à nous rejoindre si vous voulez nous donner un coup de main ponctuel même si vous ne souhaitez pas être membre de l'APE. Toute aide sera la bienvenue d'où qu'elle vienne !

Si vous le souhaitez vous pouvez nous contacter sur la page Facebook de l'APE :

<https://www.facebook.com/groups/425819218934567>

Les membres bénévoles de l'APE

L'Amicale Fontainoise de Pétanque



Belle fin de saison pour l'amicale fontainoise de pétanque avec la **montée en 2ème division de l'équipe B** qui finit la saison en 1ère position de son championnat et se hisse jusqu'en finale départementale où elle s'incline face à une bonne équipe de Royan.

L'équipe A, quant à elle se maintient également en **2ème division** et l'équipe C a montré de bonne disposition malgré le manque d'expérience d'une grande partie des joueurs et joueuses.

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 10 Décembre à la maison des associations dans la bonne humeur avec des bilans sportifs, financiers et humains aux beaux fixes.

L'amicale enregistre cette année un bon nombre de nouveaux licenciés et se réjouit de pouvoir inscrire pour la saison 2023 **une équipe féminine ainsi que quatre équipes masculines** pour les championnats des clubs.

Le calendrier 2023 se remplit vite avec le **banquet** qui aura lieu le Samedi 18 Février à la salle des fêtes, le contexte actuel ne nous permettra pas de proposer le traditionnel plateau de fruits de mer afin de rester à porter de bourses du plus grand nombre.

L'amicale organisera cette année encore des lotos dont les dates seront à déterminer et qui pour des raisons pratiques se dérouleront à la salle des fêtes d'Ozillac.

L'ensemble des membres de l'amicale fontainoise de pétanque vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le président

ACCA FONTAINES D'OZILLAC

Société de chasse "La Diane"

Activités prévues en 2023

Dates de clôture (campagne 2022 - 2023)

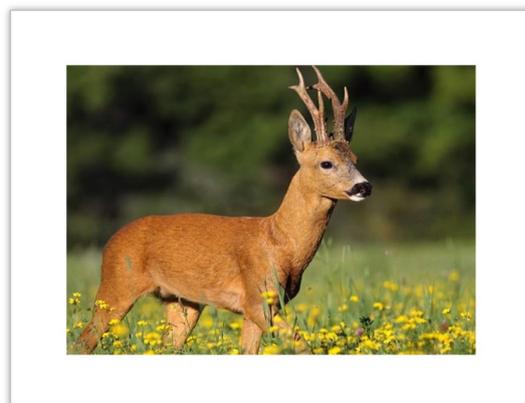
Gibier sédentaire

- Faisan : 29 Janvier
- Lapin et autres gibiers sédentaires : 28 Février

Autres Gibiers

Oiseaux de passage :

- Alouette des champs : 31 Janvier
- Caille des Blés : 20 Février
- Pigeon biset et colombin : 10 Février
- Pigeon ramier : 20 Février
- Bécasse des Bois : 20 Février
- Tourterelle turque : 20 Février
- Grive draine, musicienne, litorne, mauvis et merle noir : 10 Février



Divers

Les prochaines battues auront lieu les samedis et dimanches de Janvier et Février (renard, chevreuil dates non fixées)

Les chasseurs devront déposer, dans la boîte aux lettres du président, la carte du lièvre avant le 10 Janvier 2023 et en fin de campagne, au plus tard le 5 mars 2023, leurs carnets de prélèvements.

Les contrevenants paieront une amende de 15 Euros lors de la délivrance de la carte de chasse de la campagne suivante

BONNE ANNEE A TOUS

Union des Anciens Combattants

Le 11 Novembre 2022, nous avons ravivé la flamme du souvenir devant notre monument aux morts en hommage aux soldats de Fontaines d'Ozillac qui ont donné leur vie pour défendre la France.

Nous étions encore nombreux à célébrer, tous ensemble, notre devoir de mémoire pour préserver une paix durable. Merci à tous et surtout merci aux enfants des écoles qui nous ont chanté la Marseillaise.



Tous nos vœux
de PAIX.



Foyer Rural

Un nouveau bureau s'est constitué en fin d'année.

Nous envisageons une réunion prochainement, pour déterminer les dates des activités suivantes :

- Concours de belote
- Fête des voisins début Juin
- Fête locale (le 13 août)
- Repas festif ...

Nous serons enchantés de vous recevoir, à l'occasion de ces manifestations,
Et nous vous souhaitons **une bonne année 2023, et à bientôt !**

Le bureau :

- Président : Olivier Meneret
- Vice président : Benoit Etouneau
- Trésorière : Sandrine Fouquet
- Vice Trésorière : Hélène Chevalier
- Secrétaire : Emmanuel Lutard
- Vice secrétaire : Béatrice Lutard



NOUVEAUX SERVICES LA PETITE FONTAINE

- POINT RELAIS PICKUP

8, la Gare
Fontaines d'Ozillac
05 46 48 42 88



colissimo



dpd

- RECHARGES TELEPHONIQUES

SFR / ORANGE / BOUYGUES TELECOM

TOUS LES OPERATEURS, Y COMPRIS INTERNATIONAUX



- TIMBRES AMENDES ET TIMBRES FISCAUX

Nouveau service « paiement de proximité »



PAIEMENT DE
PROXIMITE

Partenaire agréé
de la direction générale
des Finances publiques

Pour payer en espèces* :
vos impôts, amendes,
avis de cantine,
de crèche, d'hôpital...
rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€
ou par carte bancaire

NICKEL
COMPTE POUR TOUS



La page détente

Lecture :

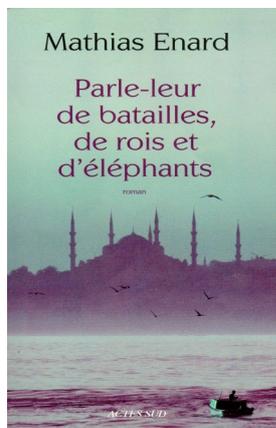
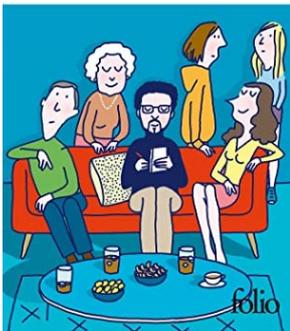
Coup de cœur d'une lectrice ...



Jacky Durand
Marguerite



David Foenkinos
La famille Martin



« La seule source qui ne tarit jamais
est l'inspiration
qui vient de la NATURE. »

.....

« Il faudrait essayer d'être heureux
ne serait-ce que
pour donner l'exemple »
Jacques Prévert

.....

Une très belle année pleine de
promesses à réaliser !

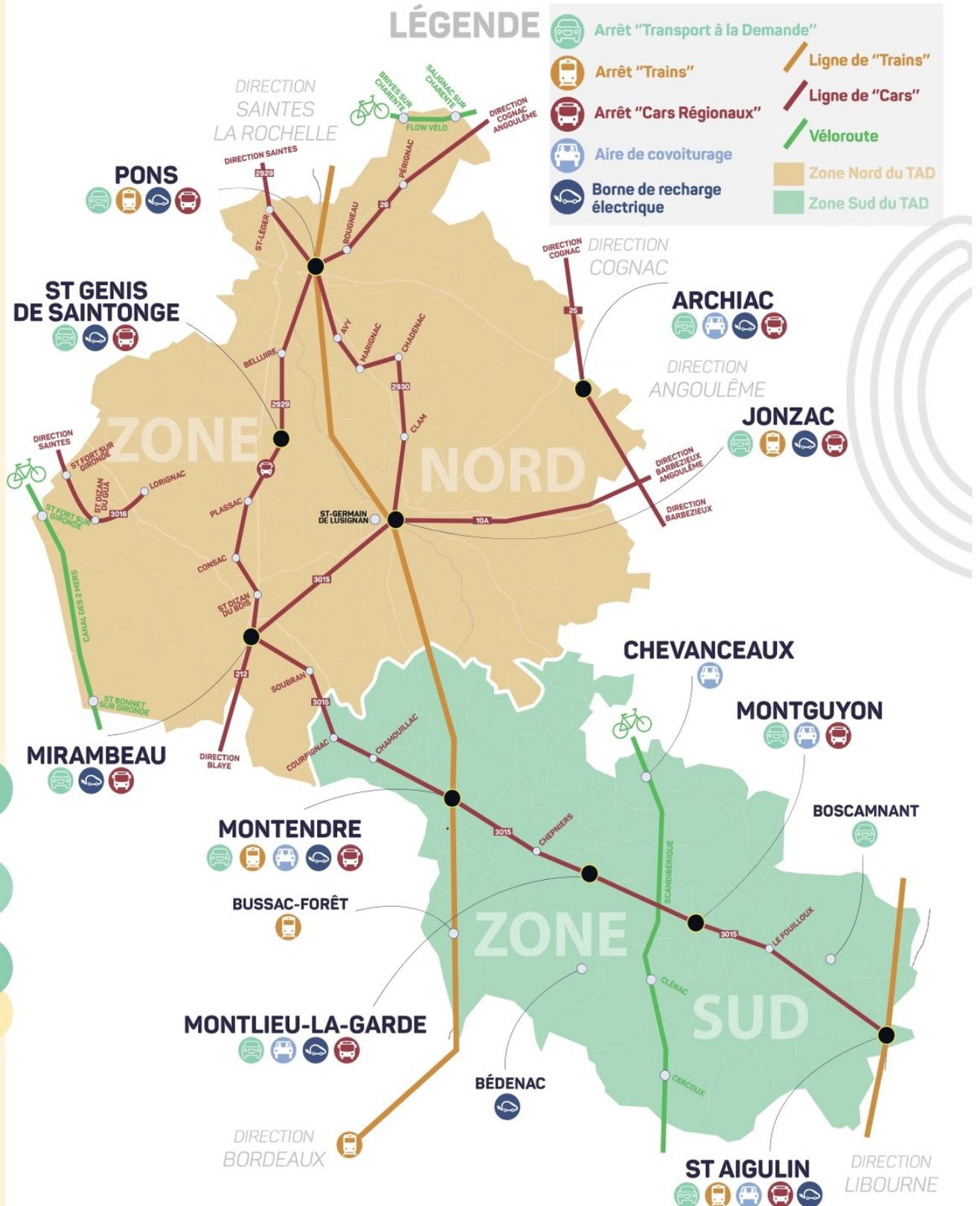
Atelier

« Confection de
bouillottes pour
les aînés »

avec les enfants
de l'école
de Fontaines d'Ozillac



LA CARTE DE LA MOBILITÉ EN HAUTE-SAINTONGE





LES VŒUX 2023

*Pour célébrer la nouvelle année,
l'équipe municipale vous invite à
un après-midi de convivialité.*

Le samedi 21 janvier 2023 à 15h00

À la salle des fêtes de Fontaines-d'Ozillac

L'artisanat à Fontaines et autres activités

Godet Nathalie

Esthéticienne - Prothésiste onguilaire à domicile
06.32.55.96.62

SARL COUVERTURE ZINGUERIE
JEAN PHILIPPE DUGENEST
n°1 AUX BRISONS 17500 FONTAINES D'OZILLAC

0631434426
jeanphidugenest@gmail.com

Atlantique Evasions

3 lieu dit le Fresne
17500 FONTAINES D'OZILLAC

reservations@atlantique-evasions.com



Entreprise Brossard
Peintre à votre service
Pose de parquet flottant
Tel: 06 08 33 71 88

N°siret: 53821322400016 17500 Fontaines d'Ozillac

**Création et Entretien
Parcs et Jardins**
Paysage
Maxime ADON
06 38 46 57 34
ampaysage17@gmail.com

f AMPaysage

FLOW YOGA
Professeure de Yoga
06 10 93 07 13 | floriane.garvigou@gmail.com

Sarl Multirécoltes Services
Entreprise de Travaux Agricoles

4 Chez Déramée
17500 Fontaines d'Ozillac
Tél. 05.46.48.44.07 - Fax : 05.46.48.46.12

André Daugan 06 09 33 64 21
Martine Lamoureux 06 13 60 93 11
multirecolte.service@cerfrance.fr

Le KANTTU
Epicèrie Snack Pizzéria

Lundi	8h-13h
Mardi	fermé
Mercredi	8h-13h / 17h-21h
Jeudi	8h-13h / 17h-21h
Vendredi	8h-13h / 17h-21h
Samedi	8h-13h / 17h-21h
Dimanche	8h-13h / 17h-21h

17500. Fontaines d'Ozillac
05 46 49 46 08

Charentes Alliance
Union de Coopératives Agricoles

Les Cagouilles
17500 Fontaines d'Ozillac
Tél. : 05.46.70.67.41

SARL OUVARD D. & FILS

1, La Gare
17500 FONTAINES D'OZILLAC
Tel / Fax : 05.46.48.52.98
contact@sarl-ouvard.fr

Sébastien OUVARD
Port : 06.82.85.65.56

**MAÇONNERIE - PLÂTRERIE - CARRELAGE - TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT - CHARPENTE - COUVERTURE
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - CHAUFFAGE**

Coiff' AURELIE

Coiffure à domicile
Tél: 06 13 95 52 11

secteur : baignes/ jonzac/ montendre et alentours

LA PETITE FONTAINE
BAR - TABAC - JEUX

8 La Gare
17500 FONTAINES D'OZILLAC

SÉVERINE CHASSERAUD
lapetitefontaine17@gmail.com 0546484288

Emmanuelle Javelle
+ 33 (0)6 35 42 52 38
emmanuelle@atelierjavelle.com
www.atelierjavelle.com

LE FOUR À PAIN 2, rue des Halles - 17500 Fontaines d'Ozillac



Fontaines d'Ézillac



Dépôt légal N°540